

Juillet 2023

# les Échos de Vaour





Illustration de couverture :  
Festival Été de Vaour 2022  
Le Dandy Manchot

## Rendez-vous sur le marché !

Chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, venez rencontrer des membres de l'équipe de coordination municipale sont présents sur le marché de Vaour, depuis le 2 février dernier.

## Etat civil



■ Nous souhaitons la bienvenue à Liam Cordoncillo-Tiberghien, fils de Naémie et d'Adria, né le 8 avril !

■ Nous regrettons le décès de Madame Marie Soulié survenu le 23 février 2023 et celui de Madame Maria-Antoinette Piron le 16 avril dernier.



## La Vaourette

Lettre d'informations municipales  
du village de Vaour

**Vous souhaitez recevoir  
notre lettre d'informations  
électronique ? Rien de plus  
simple !**

Rendez-vous en bas de la page d'accueil de notre site [www.vaour.fr](http://www.vaour.fr), et renseignez votre adresse mail dans le champ prévu à cet effet.

Autre moyen : nous en faire la demande par mail à [communication@vaour.fr](mailto:communication@vaour.fr)

## Édito

L'été est là et avec lui l'envie de se retrouver et de se rencontrer dans des moments festifs !

Après avoir vécu une belle fête du village ensemble le samedi 24 juin dernier, nous vous donnons rendez-vous pour la soirée Rock du 14 juillet, pour le festival de L'Été de Vaour, puis pour d'autres festivités tout au long de l'été !

Les beaux jours sont aussi le moment pour nous de faire le point sur l'année écoulée depuis septembre et de se projeter vers l'avenir.

Vous découvrirez dans ces nouveaux Echos de Vaour des projets en cours ou à venir : le nettoyage de lacs et de mares ; le compte rendu de la première Assemblée Citoyenne sur la priorisation des projets pour le village ; la végétalisation du centre-bourg ; etc.

**N'hésitez pas à rejoindre une des commissions municipales pour agir avec nous ! Vous trouverez une feuille glissée dans ce journal avec les numéros des référents de chaque commission.**

Pour nous inspirer d'autres expériences et recherches autour de la démocratie participative, nous allons régulièrement à la rencontre d'autres communes qui se sont lancées dans cette même aventure citoyenne. Trois membres de l'équipe de coordination municipale de Vaour se sont rendus fin mai à Chambéry, pour les 4<sup>e</sup> Rencontres des collectifs et communes participatives. Il y avait 124 participants venant de 41 communes ! Ces rencontres ont proposé plusieurs ateliers aux formats différents, pour approfondir des thématiques, partager des expériences et préparer l'action. Cela nous encourage pour la suite !

A Chambéry, nous en avons profité pour interroger d'autres participants sur ce qui leur donnait de l'espoir dans leur expérience. Voici deux de leurs retours :

« Personnellement, ce qui me donne de l'espoir pour l'avenir et de l'énergie pour continuer mon engagement bénévole, c'est le plaisir que j'ai à coopérer grâce aux règles de la gouvernance partagée. On bosse efficacement et agréablement ! On prend au moins autant soin du chemin que de l'objectif à atteindre. »

« Être élue dans une commune participative est parfois compliqué, toujours chronophage. Pour autant, je suis sûre que cela fait partie et participe à une transformation de la société et que cela répond à des envies et besoins des citoyens dont je fais partie. Quand on voit comment sont prises les décisions à l'échelle nationale et la violence sociale qui en découle, mon espoir est dans le modèle différent que l'on met en œuvre, avec les tâtonnements d'un nouveau cycle ! J'espère que nous serons nombreux à en prendre conscience et à défendre une démocratie plus juste et plus directe pour la suite. »

Collectivement nous sommes persuadés que, comme le dit l'adage, "Tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin".

**Bel été,  
L'équipe de coordination municipale**





## Retour sur l'Assemblée Citoyenne

**L**e jeudi 6 avril dernier, une soixantaine d'habitants de Vaour (mais pas que...) se sont retrouvés à la salle des fêtes pour participer à une Assemblée Citoyenne ayant pour objectif la priorisation des projets pour le village mais aussi la mobilisation des habitants autour de ces projets...

Après une présentation de l'équipe de coordination municipale, les animatrices ont d'abord présenté les panneaux qui d'un côté rassemblaient une trentaine de propositions de projets (synthèse des idées ressorties lors des Cafés Citoyens, des paroles récoltées lors de la semaine du Bruit de la Conversation, etc.) et de l'autre, les projets déjà réalisés ou en cours (consultables sur le site [vaour.fr](http://vaour.fr)).

Après un premier temps de lecture en autonomie de tous ces projets, les participants se sont mis en petits groupes, pour échanger et exprimer ce qui leur semble essentiel à réaliser pour leur village.

Dans un second temps, ils ont sélectionné, grâce à la "méthode des gommettes", les 5 projets prioritaires selon eux, en précisant s'ils étaient prêts à s'investir dans l'un d'entre eux.

Cette étape a permis de faire ressortir plusieurs projets.

Voici donc les 9 projets les plus plébiscités :

■ **1** Végétaliser davantage le centre-bourg, et planter des fruitiers sur les espaces verts communaux.

■ **2** Développer l'indépendance alimentaire (récupérer des surfaces agricoles, favoriser l'installation d'agriculteurs, etc.).

■ **3** Rendre la circulation plus apaisée dans le centre-bourg, en repensant la traversée du village (Transformer en zone "priorité piétons" ? Supprimer les trottoirs ? Dévier les camions ?).

■ **4** Travailler sur la problématique du transport (Véhicules partagés ? Navettes ? Covoiturage ?) et avant tout, quantifier le public potentiellement intéressé, quelles sont les demandes, les besoins, les possibilités de mise en œuvre, etc.

■ **5** Favoriser l'installation d'artisans, etc. (mise à disposition d'espaces, etc.).



■ **6** Créer un espace "déchets verts" communal, avec transformation des déchets verts en broyat pour l'usage collectif et individuel.

■ **7** Mettre en place des ateliers de réparation, de recyclage, et/ou créer une recyclerie, des lieux d'échange de connaissances et d'objets.

■ **8** Mettre en place une régie communale visant l'autonomie énergétique.

■ **9** Rénover/repenser le revêtement de la place du village et son aménagement (végétalisation, mobilier urbain, parking, etc.).

Pour terminer, il a été demandé aux participants de choisir parmi ces projets celui qui les intéresse, afin de se répartir en groupes pour échanger autour de ce projet et faire émerger des idées et propositions concrètes. Dans chaque groupe, il y avait un référent, membre de l'équipe de coordination municipale et un secrétaire volontaire pour faire un compte-rendu de ces échanges.

Vous pouvez trouver ces comptes-rendus sur le site [vaour.fr](http://vaour.fr).

A l'issue de cette Assemblée très dense et riche en partages, un apéro a été offert par la Mairie pour continuer à échanger, de manière informelle, sur toute cette matière.

Même si la réalisation de tous ces projets est soumise à de nombreuses

contraintes (de temps, de budget, etc.) l'essentiel est avant tout de créer une



### Quelques retours des participants :

« Une assemblée pleine de gens, de joie, de propositions et d'enthousiasme ! Les sourires et volontés variées sentaient le printemps du monde. »

« J'ai trouvé l'Assemblée très utile et motivante ! »

« Un beau moment de démocratie locale ! »

« J'ai apprécié lors de cette Assemblée Citoyenne, le fait que nous étions des participants actifs. Pouvoir se lever pour aller lire les différents panneaux, discuter en petits groupes, se lever pour coller nos gommettes... Ce n'était pas comme une réunion lambda où on ne fait qu'écouter des gens qui parlent. A aucun moment je n'ai trouvé le temps long parce que nous faisons partie prenante de l'Assemblée. »

« La parole est donnée aux citoyens. C'est un signe d'ouverture. »

« C'est une chance de pouvoir s'exprimer ! »

« Ça fait chaud au cœur de voir l'équipe qui s'implique. »



émulation, d'aboutir à des groupes projets au sein des commissions municipales et surtout de remobiliser les citoyens.

Mission accomplie !

Suite à cette Assemblée, une quinzaine de personnes (en plus des 50 déjà engagées dans les commissions) se sont portées volontaires pour s'impliquer dans un des projets pour la commune !



## Rencontres régionales à Fontbonne

Samedi 25 mars dernier ont eu lieu les premières Rencontres régionales des listes participatives.

Les communes de Castanet-Tolosan, Toulouse, Albi, Rodez, Penne, Vaour et Roussayrolles se sont réunies à Fontbonne, sur la commune de Penne.

Une quarantaine de participants ont pu échanger sur leurs pratiques, leurs difficultés, leurs réussites ; et après un déjeuner partagé, profiter d'une balade découverte de la belle forêt de la Grésigne.

Nous nous retrouverons pour partager nos expériences, montrer que l'on peut faire autrement et ensemble la démocratie locale, et soutenir l'émergence de listes citoyennes et participatives.





## Réaménagement à l'espace propreté

Des travaux de réaménagement de l'espace propreté ont été entrepris fin 2022 afin de laisser la part belle aux conteneurs jaunes. Nous espérons que ces lieux seront respectés et que nous verrons de moins en moins d'entassements d'objets disparates sur le macadam...



### EN BREF

### DÉVELOPPEMENT DURABLE : DÉCHETS MÉNAGERS

#### EN 2024, LES BIODÉCHETS SORTENT DE LA POUBELLE !

A partir du 1er janvier 2024, tous les ménages devront trier leurs déchets biodégradables (déchets alimentaires de cuisine et déchets verts de jardin) en les séparant des ordures ménagères.

Ce dispositif est défini par la loi AGECL du 10 février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire.

L'objectif est de valoriser cette matière vivante sous forme de compost ou de combustible (méthanisation), et de cesser de l'enfouir ou l'incinérer, afin de réduire la production de gaz à effet de serre.

Les biodéchets représentent plus de 30 % du contenu de la poubelle des Français ; ils sont essentiellement composés d'eau. Actuellement enterrés dans un bioréacteur, ils provoquent la formation d'un lixiviat absorbant tous les polluants toxiques d'une poubelle classique d'ordures ménagères. Il est donc nécessaire de les séparer et de les valoriser.

À l'échelle domestique, les biodéchets peuvent être décomposés naturellement par des micro-organismes vivants et transformés en terreau ou en engrais utilisable pour le jardinage, grâce à un composteur.

#### QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?



#### LES BIODÉCHETS COMPRENNENT :

- **les déchets alimentaires ou déchets de cuisine et de table** : épluchures, légumes/fruits abîmés, restes de repas (croûte de fromage, restes de fond d'assiette, pain rassis, coquilles d'œufs, marc de café et filtre, sachet de thé, aliments abîmés ou périmés, produits laitiers, restes de viande, poissons, ...)
- **les déchets verts** : feuilles mortes, fleurs fanées, branches, résidus d'élagage, arbres morts, taille de haie, mauvaises herbes ou pelouse.

#### COMMENT TRIER SES BIODÉCHETS ?

Tous les ménages du territoire de la 4C seront équipés en fin d'année d'un bio-seau de 10 litres, dans lequel seront entreposés les déchets alimentaires.

##### CAS N°1 :

##### VOUS AVEZ UN JARDIN !

Un composteur sera distribué gratuitement, permettant la transformation des biodéchets en engrais.



Biodéchets



Bio-seau



Composteur et/ou animaux

##### CAS N°2 :

##### VOUS N'AVEZ PAS DE JARDIN !

Des sacs oranges seront distribués gratuitement par la collectivité, permettant le stockage de tous vos biodéchets.



Biodéchets



Une fois rempli, fermez le sac solidement avec un **DOUBLE Nœud**.

Bio-seau



Sac orange à jeter simultanément avec le sac noir dans le bac des ordures ménagères, qui sera séparé par tri optique afin d'être valorisé en compost ou biogaz.

## Déchetterie de Les Cabannes

### Horaires d'été :

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2023, la déchetterie de Les Cabannes sera ouverte les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 7h à 14h.

## Espace "encombrants" de Penne

Situé sur la D9, sur la route de Janoye, à droite en venant de Belaygues, l'espace "encombrants" est ouvert les premiers vendredis du mois de 14h à 17h et le samedi suivant de 9h à 12h (si le vendredi et le samedi ne tombent pas le même mois, l'ouverture est reportée à la semaine suivante).

Au fond, le chalet bariolé "Répare Café" où du matériel à donner vous attend : mobilier, vaisselle, etc. Le samedi matin, un café vous est offert.



POUR ALLER PLUS LOIN...

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

⇒ Service collecte des déchets - 4C / 05 63 56 30 46  
⇒ [www.trifyl.fr/composter-et-jardiner-au-naturel](http://www.trifyl.fr/composter-et-jardiner-au-naturel)



## Présentation de notre Schéma de Gouvernance

Interview de Claire Davienne, élue, co-référente de la commission Gouvernance et Communication Interne

### ■ Peux-tu nous dire en quelques mots ce qu'est la démocratie participative et une liste citoyenne ?

J'aime cette définition : « La démocratie participative désigne l'ensemble des dispositifs et des procédures qui permettent de favoriser l'implication des citoyens dans la vie politique et d'accroître leur rôle dans les prises de décision ».

Et "une liste citoyenne" telle qu'on l'a créée à Vaour, c'est une équipe mêlant élu.e.s et citoyen.ne.s qui tentent de mettre en place une gouvernance partagée, la plus horizontale possible, au service de la construction d'une démocratie vivante. L'objectif c'est de « replacer l'habitant au cœur des décisions politiques, au service d'un bien-vivre-ensemble respectueux de l'humain et de son environnement. »

Cela tente de répondre à deux dérives majeures du fonctionnement classique d'une municipalité : l'accaparement du pouvoir par quelques élu.e.s et la faible implication des habitants dans la vie de la commune.

Au quotidien, cela ne peut pas être : tout le monde décide de tout, tout le temps... En tant qu'équipe, on a pris le temps de se former avec Tristan Rechid, qui avait participé à l'aventure citoyenne à la mairie de Saillans dans la Drôme (première liste citoyenne en France). A cette occasion il nous disait : « Il faut accepter et assumer des endroits de verticalité dans l'horizontalité, et le fait que des personnes qui ont été désignées peuvent avoir un périmètre de décision autonome. »

### ■ Comment avez-vous avancé sur cette question ?

En fait, tout ce qui concerne notre cadre et nos règles pour permettre la mise en place de ce projet s'est fait en travaillant un "Schéma de Gouvernance" (sur les conseils de Tristan Rechid). C'est un document de référence, définissant les principes de base pour arriver à un fonctionnement fluide, efficace et démocratique.

En effet, décider collectivement cela peut parfois être fastidieux et compliqué. Or, on ne peut pas passer tout notre temps à essayer de se mettre d'accord sans qu'aucune décision ne voit le jour et sans qu'aucun projet ne puisse se réaliser... Le cadre et les règles que nous mettons en place nous aident à atteindre une certaine efficacité dans nos prises de décision.

Avant d'avoir ce Schéma de Gouvernance<sup>1</sup>, on se demandait en permanence si on était légitimes à faire telle ou telle chose. On n'osait pas faire certaines choses parce qu'on pouvait avoir peur de faire une "prise de pouvoir" sur le groupe... Et le fait de nommer des référents avec des engagements précis (une durée de mandat, un périmètre de décision, etc.), cela les rend légitimes, et finalement cela permet de libérer de l'énergie. A partir de la connaissance de "qui fait quoi ?", on a pu renforcer des relations dans la confiance.



Pour bâtir ce Schéma de Gouvernance, on s'est inspirés de ce qui s'était fait dans d'autres endroits en France, de formations à la démocratie participative que plusieurs d'entre nous avaient suivies, et de la formation en interne dont nous avons bénéficié avec Tristan Rechid de Saillans.

A l'issue d'un travail qui a duré plusieurs mois, la commission Gouvernance a fait des propositions au Groupe de Coordination. Puis, avec la prise de décision au "consentement", nous avons pris le temps de lever toutes les objections qui pouvaient exister, adapter les propositions jusqu'à ce que chacun.e valide le schéma en disant : je suis OK pour ce fonctionnement.

### ■ Peux-tu nous en dire plus sur cette idée de "consentement" ?

Un des principes de notre fonctionnement, c'est que l'on prend toutes nos décisions au consentement. C'est-à-dire que si quelqu'un.e n'est pas d'accord, il/elle formule une objection qu'on cherche à lever collectivement, par de nouvelles propositions plus ajustées, plus fines, jusqu'à atteindre une décision qui sera acceptable par toutes et tous et donc à laquelle chacun.e "consent".

### ■ Au cœur du fonctionnement du groupe, il y a donc le Groupe de Coordination ? Peux-tu nous en dire plus ?

Pour comprendre comment ce groupe s'est créé, il faut revenir au début de cette aventure avec la liste citoyenne. Plusieurs personnes étaient prêtes à s'engager et à travailler de façon assez importante dans cette équipe municipale mais ne souhaitaient pas forcément mettre leur nom sur la liste pour l'élection pour diverses raisons personnelles. D'autres étaient d'accord pour avoir leur nom sur la liste tout en étant conscients que leur temps d'engagement serait plus limité. Assez vite, on s'est rendu compte qu'on était un groupe de vingt personnes prêtes à s'engager à des niveaux différents.

C'est là qu'est venue l'idée de créer ce Groupe de Coordination qui mélange des élu.e.s et des non élu.e.s. Ce groupe correspond aujourd'hui à une sorte de "Conseil municipal élargi".

Actuellement il comporte 19 membres : 11 élu.e.s et 8 personnes non élu.e.s qui sont d'accord pour travailler au même titre que s'ils étaient conseillers municipaux. On s'est dit que c'était une grande chance de pouvoir bénéficier de toutes les forces en présence et que cela permettrait une meilleure répartition du travail. C'est parfois fastidieux de décider à aussi nombreux, mais grâce à notre Schéma de Gouvernance, on a vraiment progressé dans la prise de décision. Au quotidien, on s'aperçoit que l'avis des un.e.s et des autres affine les prises de décisions, car chacun.e apporte son regard, son expertise et sa compréhension des problématiques.

Il nous a très vite semblé évident que les personnes "décisionnaires" devaient être également les personnes "engagées sur la durée".

1 - Pour consulter le Schéma de Gouvernance en ligne : <https://www.vaour.fr/gouvernance/PresentationSchemaGouvernance.pdf>



# Infos municipales

avec une responsabilité" dans cette aventure, c'est-à-dire ceux qui sont référent.e.s d'une commission.

On a donc défini dans ce Schéma de Gouvernance que celles et ceux qui siègeraient au Groupe de Coordination seraient :

- Les 11 élu.e.s pour la totalité de leur mandat (6 ans).
- Les référent.e.s des commissions – 2 en binôme (élu.e.s et non élu.e.s pour un mandat d'un an renouvelable).
- Les animateurs et les secrétaires du groupe (mandats de 6 mois renouvelables).

Il y a actuellement 9 commissions et dans chaque commission, il y a 2 référents qui peuvent être élu.e.s ou non.

## ■ Comment se renouvellent ces référents de commissions ?

Chaque année, la commission Gouvernance, dont je fais partie, revient vers les référents pour leur demander : « Est-ce ce que vous souhaitez poursuivre votre mandat ? Est-ce que quelqu'un.e d'autre dans votre commission souhaite prendre cette responsabilité et donc intégrer le Groupe de Coordination ? »

En sachant qu'on a défini qu'il fallait avoir participé pendant au moins un an au travail d'une commission avant de pouvoir en devenir référent, tout habitant ayant intégré une commission et qui au bout d'un an souhaite devenir référent de la commission, peut en faire la demande. Ce choix se fait collectivement au sein de la commission. Le ou la nouvelle référente intègre alors le Groupe de Coordination.

Les membres du Groupe de Coordination essaient de faire remonter ce qui se dit dans les commissions. Il y a un lien vivant entre les commissions et le Groupe de Coordination.

7 commissions sont ouvertes à tous les habitants ! N'hésitez donc pas à contacter les référents de ces commissions pour en savoir plus sur leur travail ou les rejoindre ! Vous trouverez le contact de chacun d'entre eux dans une feuille glissée dans ces Echos.

## ■ A quel rythme se retrouve le Groupe de Coordination ?

Il se réunit au minimum une fois toutes les deux semaines, et plus si besoin.

## ■ Ces réunions sont-elles ouvertes à toutes et tous ?

Oui, des personnes extérieures au groupe peuvent venir en observation aux réunions en se signalant à l'avance.

Par ailleurs, les comptes-rendus sont rendus publics (sur les panneaux d'affichage, à la mairie dans un classeur en version papier, et sur le site [www.vaour.fr](http://www.vaour.fr)). On affiche aussi les dates et horaires des réunions des commissions sur le panneau devant la mairie.

## ■ Peux-tu nous préciser l'articulation entre le Conseil municipal, le Groupe Opérationnel et Groupe de Coordination ?

On a senti ensemble, au fur et à mesure, quel genre de sujets devait être soumis à la validation du **Groupe de Coordination**. Ce sont les points plus sensibles, plus engageants pour le village, les projets plus vastes, avec plus d'enjeux pour l'avenir, etc.

Le **Groupe de Coordination** est l'organe central de notre fonctionnement. C'est ici que sont centralisées les informations et où les décisions importantes sont prises.

Après, au niveau légal, un certain nombre de décisions, notamment administratives, sont soumises au vote du **Conseil municipal**. Notre principe est que ces décisions sont validées en Groupe de Coordination au consentement, puis votées par le Conseil municipal. Ce dernier ne se réunit pas à date fixe, mais quand il est nécessaire.

Enfin, ce qui relève des affaires courantes et quotidiennes et qui n'a pas besoin d'expertise élargie est décidé par le **Groupe Opérationnel**. Celui-ci est composé du maire, des adjoints et de la secrétaire de mairie, qui sont plus au jour le jour à la mairie. Ils se retrouvent toutes les semaines à horaire fixe et ont beaucoup d'échanges quotidiens. Certains membres du Groupe de Coordination participent à tour de rôle au groupe opérationnel pour s'imprégner du quotidien de la mairie.

Depuis un peu moins d'un an nous avons aussi mis en place **l'Observatoire de la Démocratie et de la Participation**.

Avec 8 membres, il s'inscrit dans la démarche de démocratie participative. L'Observatoire ne se prononce pas sur les choix, les projets et dossiers traités par la municipalité. Il se prononce sur la méthode et plus précisément sur la démarche participative et donc démocratique de la municipalité. Son rôle est encore en train de s'affiner.

## ■ Comment se déroule une réunion du Groupe de Coordination ?

On a un ordre du jour collaboratif en ligne, que chaque membre du Groupe de Coordination peut alimenter à n'importe quel moment, en prévision de la prochaine réunion avec les points qu'il ou elle souhaite traiter. Pour aller à l'essentiel, on classe en début de réunion, ces points en trois catégories :

1. Les informations : qui ne nécessitent pas de discussion.
2. Les consultations : où on discute sans prendre de décision ce jour là.
3. Les décisions : où on espère qu'une décision sera prise pendant la réunion, même si parfois on se rend compte que la prise de décision n'est pas mûre et on la reporte à une prochaine réunion.

Puis, on traite les points en prenant les décisions au consentement.

## ■ Peux-tu nous préciser le rôle de ta commission, Gouvernance et Communication Interne ?

Notre commission Gouvernance est garante que le Schéma de Gouvernance soit respecté. On essaie aussi de faire le suivi du partage des comptes-rendus. Dès qu'on sent qu'il y a des incompréhensions ou des conflits, on cherche à ouvrir des espaces d'écoute et de dialogue. On incite chaque membre du Groupe de Coordination à travailler en binôme pour qu'il y ait plus de partage d'informations et de travail. On propose aussi aux membres du Groupe de Coordination des temps de formation, de bilan et des moments de respiration pour nourrir la vie de groupe. Pour que le lien et la confiance puissent continuer à se renforcer.

A travers ce projet municipal, nous sommes engagés dans une aventure humaine qui nous pousse à travailler sur nous-mêmes, à



# Infos municipales

nous remettre en cause... parce que si on veut avancer ensemble en prenant chacun.e en compte, on est obligé de passer par des moments où l'on peut être bousculé par les attitudes des uns et des autres. C'est vraiment un lieu de transformation personnel et collectif !

Pendant les temps de bilan, nous proposons de prendre un peu de recul, parfois de manière ludique. C'est important que chacun.e puisse grandir à travers cette aventure collective, que chacun.e y trouve son compte et puisse donner le meilleur de lui-même.

Globalement, ce groupe est vivant et dynamique, même si le travail est permanent. Composé de personnes différentes, de tous âges, hommes, femmes, certain.e.s qui habitent le village depuis 30 ou 40 ans, d'autres depuis 2 ans. Régulièrement on se rend compte que c'est bien cette diversité et ce nombre qui permet de tenter d'être pertinents !

La commission Gouvernance est aussi très attentive à la manière dont nous continuons de récolter les avis d'un maximum d'habitants du village. Nous avons relancé la première Assemblée Citoyenne en avril dernier.

## ■ Autre chose à ajouter ?

Oui, pour synthétiser les principes et les façons de faire qui vont nous permettre de vivre ce projet, nous avons consigné nos valeurs dans une Charte<sup>2</sup>. Celle-ci définit les principes relationnels qui nous permettent de travailler au mieux ensemble.

Cette Charte a été signée par tous les membres du Groupe de Coordination et elle est portée à la connaissance de toutes celles et ceux qui participent au travail d'une commission.

Cette Charte nous sert aussi de référence de base en cas de conflit interne au groupe.

Si une personne du Groupe de Coordination ou d'une commission a un comportement qui est trop éloigné de la Charte, on peut lui demander collectivement de sortir du groupe.

## ■ Enfin, pourrais-tu nous dire pourquoi à titre personnel tu participes à cette aventure municipale ?

Parce que je suis passionnée par la recherche de nouvelles façons de faire ensemble grâce à l'intelligence collective !

Cela fait écho à la définition de la démocratie participative dont je parlais au début.

Nous sommes encore dans une société patriarcale, hiérarchisée, où les un.e.s exercent le pouvoir sur les autres... Et je suis convaincue que pour sortir de l'impasse dans laquelle est notre société, il faut sortir de ce schéma, de cette vision où les uns dominent les autres... Pour moi, un des chemins à chercher, c'est : comment on fait ensemble avec plus d'horizontalité, même si on assume des endroits de verticalité ? Comment on ouvre des espaces où la parole de chacun.e compte ? Où chacun.e apporte quelque chose au groupe et où on essaie de sortir des relations de domination ? Cela fait partie des choses dans lesquelles je crois pour créer un autre chemin, plus fertile, plus subtil, un monde qui respecte plus l'humain et le vivant !



2 - Pour consulter la Charte en ligne : <https://vaour.fr/wp-content/uploads/2023/06/Charte-Groupe-de-Coordination-Vaour.pdf>

## Bruits dans le village

La gêne causée par des voisins qui font du bruit est un thème récurrent dans les Cafés ou Apéros Citoyens. Ça a été de nouveau évoqué lors du Café Citoyens du 6 mai 2023.

La réglementation à ce sujet existe, elle est sur le site :

<https://vaour.fr/voisinage-cest-quand-le-meilleur-moment-pour-faire-du-bruit>

Selon l'Arrêté de la Préfecture du Tarn du 14 août 2000, les travaux bruyants sont possibles :

- Les jours ouvrables : de 9h à 12h et de 14h à 20h
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 20h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



Vous avez peut-être constaté récemment que ce n'était pas toujours respecté.

Il n'y a pas d'arrêté municipal sur la question, cette réglementation s'applique à tout le département.

Alors, commencer par discuter avec ceux qui sont en infraction peut être utile. Il est possible aussi de mettre un mot dans la boîte aux lettres.

Nous encourageons chacun et chacune à faire attention aux personnes qui nous entourent et à prévenir nos voisins quand nous allons faire du bruit.



## Communication d'une "Lettre ouverte" à la Préfecture au sujet de France Services

«Ainsi que vous nous l'avez recommandé lors de votre visite à Vaour, nous vous faisons part de quelques unes de nos remarques au sujet des tâches dévolues aux agents de France Services.

Depuis plusieurs mois, des habitants du Causse de Vaour se tournent vers la "Prime Rénov'" afin de bénéficier de financements pour leurs travaux d'isolation, de ventilation, de changement de mode de chauffage ou de rénovation globale...

Ils ont en effet appris, à grand renfort de publicité de la part des institutions, que tous les « *propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, copropriétaires ou locataires, [peuvent bénéficier] de ce service d'accompagnement gratuit, indépendant, technique, administratif et financier pour la rénovation des logements privés en Occitanie* ».

Un guichet unique pour Tarn Rénov'Occitanie<sup>1</sup> a été mis en place. Ce service public d'informations et de conseils en énergie, renvoie les usagers ayant une demande vers les agences France Services de manière générale.

Nos employés de France Services se retrouvent ainsi à faire le montage très spécifique et technique de dossiers concernant cette Prim'Rénov'.

Afin d'être plus explicites, nous vous proposons d'aller plus dans les détails d'une telle démarche faite par nos agents.

Tarn'Rénov', qui propose de multiples types d'aide, analyse dans un premier temps la demande du propriétaire/locataire. Puis Tarn'Rénov' les envoie vers les maisons France Services afin de les aider à faire le dossier. Les agents France Services doivent donc accompagner l'utilisateur qui les sollicite.

Or, monter un dossier de primes Tarn'Rénov' est autrement plus complexe

qu'un simple formulaire administratif comme avec chacun de nos partenaires "socles".

En outre, les montants de prise en charge des travaux annoncés lors de la constitution des dossiers de demande sont généralement en-deçà de ceux payés lors de la finalisation du dossier. Les agents France Services se trouvent donc en difficulté lorsque l'utilisateur s'enquiert de cette baisse constatée. Car bien souvent les usagers font l'amalgame entre l'accompagnement réalisé à France Services et le prestataire en charge du versement de la prime.

Aussi, nous, Mairie de Vaour, porteur du projet France Services, nous interrogeons-nous sur le renvoi du guichet unique vers France Services.

Jusqu'où iront les responsabilités des agents d'accueil France Services dans l'accompagnement des usagers ?

Et de manière plus générale, comment va évoluer le statut d'agent France Services dans la mesure où la plupart des administrations dirigent les usagers vers ce service public, où il leur est demandé beaucoup de technicité et de connaissances métier sans formation préalable, ni accompagnement concret ?

Leur mission d'accompagnement de niveau 1 est largement dépassée et difficile à assumer dans un tel contexte<sup>2</sup>.

Une autre problématique s'ajoute : l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés).

Les agents de la maison du Causse accompagnent de nombreux usagers dans leur demande de carte grise avec le partenaire ANTS.

Certains usagers n'ont pas de smartphone et/ou ne possèdent pas d'application de leur banque en ligne. Or il s'avère que dans le cas d'une demande de carte grise,

l'utilisateur doit payer en ligne des taxes. Et pour valider la procédure d'émission de la carte grise, la confirmation de paiement doit être validée par l'utilisateur obligatoirement via une application mobile de banque en ligne. La raison invoquée est la sécurité de la transaction...

Après appel à l'ANTS, la réponse est très claire : pas de transaction validée sans cette seconde action du demandeur.

Mais nombre d'utilisateurs ne possèdent pas de téléphone portable, ou ne souhaitent pas télécharger l'application bancaire. Plusieurs dossiers ont été ainsi suspendus ou annulés sur décision de l'utilisateur.

Sans autre solution et choix à proposer aux demandeurs, ces derniers ont donc été réorientés par nos agents vers des garages agréés et ont donc dû payer pour ce service largement plébiscité par les campagnes et annoncé comme "gratuit" !

La réalité est que la population éloignée du numérique se voit de plus en plus exclue des dispositifs proposés par certaines institutions.

Enfin, une autre problématique : celle du CPF (Compte Personnel de Formation) :

Depuis peu, l'accès au Compte Personnel de Formation ne se fait que par le biais de France Connect +. Or pour se connecter à ce portail, seule l'identité numérique de la Poste est reconnue actuellement pour des raisons de sécurité. Dans ce processus de création d'identité numérique, la saisie du numéro de pièce d'identité est un pré-requis.

Ici aussi nos agents sont dubitatifs car ils reçoivent régulièrement dans la boîte mail France Services des messages stipulant de nombreux cas de piratage et de fraudes en lien avec les comptes CPF. Les usagers sont plus que frileux à l'idée de renseigner toujours plus d'informations personnelles d'identification pour accéder à des sites qui semblent de moins en moins sécurisés...»

1 - Depuis, la Défenseure des droits, Claire Hédon a été saisie de près de 500 réclamations relatives aux difficultés rencontrées par les demandeurs de l'aide pour faire valoir leurs droits et a constaté de nombreux écueils dans le traitement des demandes. Elle a alerté l'Anah sur les conséquences de la dématérialisation totale de la procédure qui conduit à priver certains bénéficiaires potentiels d'une aide.

2 - Saison 2 des maisons France Services en ce début de l'année 2023, c'est-à-dire montée en compétences des agents. « Il faut les aider à se former pour qu'ils deviennent experts et enrichir le bouquet de services que nous offrons », affirme Stanislas Guerini. Le nombre de jours de formation des agents France Services sera doublé. La formation passera ainsi à deux semaines complètes, assurées en présentiel. Enfin, s'agissant du financement, l'enveloppe annuelle de 30 000 euros par espace France Services (à parité entre l'État et les opérateurs nationaux) est pérennisée. Mais pas augmentée comme le demandent de nombreux élus sachant que le coût de fonctionnement annuel moyen s'élève à 110 000 euros. Le reste à charge reste donc très important pour les collectivités. Le rapport de Bernard Delcros plaide pour augmenter la participation à 50 000 euros par structure, mais seuls 5 000 € ont été octroyés.



## Conseils municipaux *Les comptes-rendus sont disponibles sur [www.vaour.fr](http://www.vaour.fr)*

### ■ Conseil municipal du 30 mars 2023

#### • Vote du taux de fiscalité

Maintien du taux d'imposition en 2023 par rapport à ceux de 2022 :  
Taxe d'habitation = 13,67 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties  
= 41,69 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties  
= 47,86 %

**Budget : Les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :**

#### • Vote du budget primitif 2023 Vaour

– Section fonctionnement : 492 735,12 €  
– Section d'investissement : 358 007,62 €  
Total : 850 742,74 €

#### • Vote du budget primitif 2023 du service de l'eau.

– Section d'exploitation : 124 725,12 €  
– Section d'investissement : 44 689,09 €  
Total : 169 414,21 €

#### • Vote du budget primitif 2023 de la régie des Transports

– Section de fonctionnement : 42 743,42 €  
– Section d'investissement : 30 180,00 €  
Total : 72 923,42 €

#### • Vote du budget primitif 2023 de la Maison de services au public

– Section de fonctionnement : 66 001,19 €  
– Section d'investissement : 6 337,00 €  
Total : 72 338,19 €

#### • Vote d'une subvention exceptionnelle au service de l'eau.

Versement exceptionnel, d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget de l'eau d'un montant de 20 000 €

### ■ Conseil municipal du 24 mai 2023

#### • Subventions aux associations

A la suite de leurs demandes motivées, il est proposé d'attribuer aux associations mentionnées dans le tableaux ci-dessous, des subventions exceptionnelles.

• **Vote déplacement du panneau d'agglomération** sur la route de Belaygue au niveau du chemin de la Bole, afin que la vitesse soit réduite à 50 km/h à cet endroit.

• **Vote achat de Kevin et Katrien Douglas** d'une parcelle d'environ 20 m<sup>2</sup> devant leur porte d'entrée.

• **Vote achat de Serge Tortosa** d'une parcelle d'environ 20 m<sup>2</sup> devant sa porte d'entrée.

• **Vote achat par la mairie d'une parcelle de jardin** appartenant à Tarn Habitat et située Impasse des étoiles devant les logements n°3 et 4.

• **Vote servitude de passage pour Laura Vincent** sur la parcelle AC3 appartenant à la mairie.

• **Vote crédits supplémentaires pour diagnostic thermique** concernant les bâtiments communaux.

## Résultats des mots fléchés

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | O | S | E | C | I | V | R | E | S |
| E | M | I | S | O | C | E | D | E | T |
| S | U | R | E | F | I | O | I | G | A |
| S | E | I | B | U | L | E | N | E | C |
| E | L | N | O | L | E | S | D | C | D |
| E | I | S | A | I | T | S | O | R | A |
| D | E | T | T | E | R | O | A | V | A |
| E | S | S | E | D | U | R | H | A | A |
| E | R | E | I | N | O | R | E | C | C |
| L | H | N | E | N | O | V | L | R | O |
| E | E | T | O | S | A | V | E | L | O |
| T | R | O | S | A | V | E | L | O | S |
| S | D | I | N | S | E | T | C | E | S |
| S | D | I | N | S | E | T | C | E | S |
| M | C | O | D | S | N | S | O | R | A |

## Subventions aux associations

|                                      | Subv. 2022    | Subv. 2023    |
|--------------------------------------|---------------|---------------|
| ADMR                                 | 800€          | 1 000€        |
| Amicale sapeurs- pompiers de Vaour   | 300€          | 300€          |
| Été de Vaour                         | 4 000€        | 3 000€        |
| Patrimoine et Culture en Vaourais    | 500€          | 300€          |
| Bdteck Association Mouche à Oreilles | /             | 250€          |
| Familles rurales du Causse           | 1 000€        | 1 000€        |
| Grésigne en fugue                    | 400€          | 300€          |
| Le Pan Asso - Steel drum pour ados   | /             | 250€          |
| Paroles de Femmes                    | /             | 450€          |
| Resto du cœur                        | /             | 450€          |
| Vaour en fête                        | /             | 100€          |
| Univers Cyrc                         | /             | 100€          |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>7 000€</b> | <b>7 500€</b> |



Les mots fléchés de Vaour par Julie

|                                            |   |              |                  |                 |                            |                 |   |                         |   |                                            |                      |
|--------------------------------------------|---|--------------|------------------|-----------------|----------------------------|-----------------|---|-------------------------|---|--------------------------------------------|----------------------|
| A DONNÉ SON NOM À LA MÉDIATHÈQUE           | ▼ |              | ◀                | DIRECTION       | NOTE                       | ▶               |   | QUESTION                | ▼ |                                            |                      |
| RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS |   |              | ▼                | GOURMANDISE     | INDÉFINI                   | ▶               |   | AU                      |   |                                            |                      |
|                                            |   |              |                  | DANS LA TROUSSE | ...SEX AND SUN             |                 |   | ANTILOPE                |   |                                            | ◀                    |
| ▼                                          |   |              |                  | ▼               | ▼                          |                 |   | ▼                       |   |                                            | INTERROGATION ÉCRITE |
|                                            |   |              |                  |                 |                            |                 |   |                         |   | ▶                                          | SPOT DE RANDONNÉE    |
|                                            |   |              |                  |                 |                            |                 | ◀ | ELLES ENDOCTRINENT      |   |                                            |                      |
|                                            |   |              |                  |                 |                            |                 |   | ON Y POND               | ▶ |                                            |                      |
|                                            |   |              |                  |                 |                            |                 |   | PLEIN DE VERS           |   |                                            |                      |
|                                            |   |              |                  |                 |                            |                 | ▶ | "TELLEMENT" BRITISH     | ▶ | CHAÎNE TV                                  |                      |
| ▶                                          |   |              |                  |                 |                            |                 |   | ENTRE PENNE ET CAZALS   |   | ON LES SOUTIENT À LA FAC                   |                      |
| PRÉNOM FÉMININ                             |   |              |                  |                 | SALLE SOUS LA COMMAN-DERIE | ▶               | ▶ |                         | ▼ |                                            |                      |
| RADIO                                      | ▶ |              |                  |                 | HABITAT LÉGER              |                 |   |                         |   |                                            | ▶                    |
|                                            |   |              |                  | ▼               |                            |                 |   |                         |   | ARBRE DANS LE PARC DU RELAIS DES TEMPLIERS |                      |
|                                            |   |              |                  |                 |                            |                 |   | AUPARAVANT BYZANCE      |   | SUR LE DO                                  |                      |
| CAFÉ DU SAMEDI MATIN                       |   |              |                  | TRACE CREUSÉE   | ▶                          |                 |   | ▼                       |   | ▼                                          |                      |
| DÉMONSTRATIF                               | ▶ |              |                  |                 |                            |                 |   |                         |   |                                            |                      |
| SUR LE BONCOIN                             |   |              |                  | SLAVE           |                            |                 |   |                         |   |                                            | ▶                    |
| ▼                                          |   | ◀            | INTERJECTION     | ▼               |                            |                 |   |                         |   |                                            | MONUMENT FUNÉRAIRE   |
|                                            |   |              | DURETÉ           | ▶               |                            |                 |   |                         |   |                                            | NYPHES               |
|                                            |   |              | DOUBLE ZÉRO      |                 |                            |                 |   |                         |   |                                            |                      |
|                                            |   | ▼            |                  |                 |                            |                 |   |                         |   | NEWSLETTER LOCALE                          | ▼                    |
|                                            |   |              |                  |                 |                            |                 |   |                         |   | HOUAT OU AIX                               |                      |
| GALETTE SUISSE                             | ▶ |              |                  |                 |                            |                 |   | MINEURE OU DU SUD-EST ? | ▶ | ▼                                          |                      |
| AVANT LE MP3                               |   |              |                  |                 |                            |                 |   | GRANDE DANS LE CIEL     |   |                                            |                      |
| ▶                                          |   |              | D'APRÈS          | ▶               |                            |                 | ▼ |                         |   | ARTICLE                                    | ▶                    |
|                                            |   |              | FAIRE L'INNOCENT |                 |                            |                 |   |                         |   | FEMME D'OSIRIS                             |                      |
|                                            | ◀ | AVANT LE PAS | ▶                |                 | CAPRICES                   | ▶               |   |                         | ▼ |                                            |                      |
|                                            | ◀ | SYNDICAT     |                  |                 | ESPOIR                     |                 |   |                         |   |                                            |                      |
|                                            |   | POÈME        |                  |                 |                            |                 |   |                         |   |                                            |                      |
|                                            | ▼ |              |                  | ÉPRIS           | ▶                          | ▶               |   |                         |   | UNITÉ DE CAPACITÉ DE MÉMOIRE               |                      |
|                                            |   |              |                  | POUR POSTULER   |                            |                 |   |                         |   |                                            |                      |
| PAS MOI                                    |   |              |                  | ▼               |                            |                 |   |                         |   | ▼                                          |                      |
| EGAYE L'HABITAT                            | ▶ |              |                  |                 |                            | MATIÈRE GLUANTE | ▶ |                         |   |                                            |                      |
| FRANCE...                                  |   |              |                  |                 |                            |                 |   |                         |   |                                            |                      |
| ▶                                          |   |              |                  |                 |                            |                 |   | À L'AIDE                | ▶ |                                            |                      |

Les définitions et cases colorées concernent les mots en lien avec Vaour.  
Les mots se lisent toujours de gauche à droite et de haut en bas.

Résultats de la grille de mots fléchés à la fin des Echos de Vaour



# Vie des commissions

## Commission Communication

### Récap' depuis janvier 2023 !

« Mais au fait, ils font quoi au sein de la commission communication de la Mairie ? »

C'est pour tenter de répondre à cette question que nous avons décidé de vous faire un petit récapitulatif tous les 6 mois de nos actions.

Voici quelques chiffres sur notre commission, depuis janvier 2023 :

7 membres actifs / 16 réunions / 3 bouteilles de bulles bues / 11 Vaourettes envoyées à 334 personnes / 4 fois mangé

des petits gâteaux / 40 articles publiés sur le site internet / beaucoup de rires / 2 Echos de Vaour rédigés, corrigés, mis en page, imprimés et distribués / 1 personne qui a systématiquement refusé de faire les comptes-rendus des réunions / etc.

Notre commission se réunit généralement tous les lundis à 17h ou 17h30 à la mairie. Dans une bonne ambiance, nous travaillons tous les supports de communication qui nous permettent de renforcer les liens entre la Mairie et les habitants ! Cela passe par les Cafés et Apéros Citoyens, les Echos de Vaour, la lettre d'information numérique Vaourette, les mots dans les boîtes aux lettres, l'affichage sur les panneaux municipaux et les échanges de vive voix au marché, frites du mardi ou autre !

En ce moment, en plus de ces projets permanents, nous sommes en train de travailler sur la simplification du site internet de la commune et menons une réflexion pour définir collectivement une identité visuelle plus précise pour le village.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancée de ces projets !

Si vous souhaitez nous rejoindre ou pour toute question, vous pouvez nous contacter par mail : [communication@vaour.fr](mailto:communication@vaour.fr)

A suivre !

**Lisa, Thierry, Léonore, Isa, Gérard, Claire S. et Ignace**



## Commission Communication

### Le web et nous, naviguer en toute sécurité

Comme la plupart d'entre nous, je navigue chaque jour sur le web, par beau temps comme par temps agité. Pour consulter ma messagerie ou un site de vente en ligne, pour regarder un documentaire en replay... que sais-je ! Je le fais par habitude mais est-ce que ma navigation me garantit vraiment la sécurité ?

Pour en avoir le cœur net, j'ai posé la question à Louise Sourice, conseillère numérique pour la 4c81 et ça tombait bien, elle était de permanence à Vaour, dans les locaux de France Services !

**Système d'exploitation, navigateur et moteur de recherche : faites le bon choix**

#### ■ Quel système d'exploitation choisir ?

À côté d'Apple et Microsoft, il existe un système libre de type Unix que nombre d'entre vous utilisent déjà : Linux, souvent avec la distribution Ubuntu.

Avec ce système, nul besoin d'antivirus, il s'agit d'un système assez stable, sans faille - à part de très rares petits virus isolés, peu actifs et peu dangereux.



#### ■ Quel navigateur ?

Le choix du navigateur est primordial : il doit être sécurisé et sécurisant.

Si Google Chrome et Microsoft Edge sont largement utilisés, Mozilla Firefox est libre de droit, très sécurisé et offre une protection complète des données personnelles.





# Vie des commissions

## ■ Quel moteur de recherche ?

Le moteur de recherche permet d'effectuer une recherche sur internet. Si Google est majoritairement utilisé avec près de 92% des parts de marché, il en existe d'autres plus éthiques :



- LILO : le 1<sup>er</sup> moteur de recherche français et solidaire qui redistribue ses revenus à des projets solidaires choisis par les internautes.



- QWANT : le moteur de recherche français qui mise sur la protection des données et ne sait rien sur vous.

> plus d'informations sur [https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_de\\_moteurs\\_de\\_recherche](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_moteurs_de_recherche)

## ■ ... et n'oubliez pas les mises à jour !

Éliminez les failles de sécurité et les problèmes d'affichage sur votre écran en faisant confiance en votre système d'exploitation dès qu'il vous propose des mises à jour (mises à jour automatiques et mises à jour recommandées).

## ■ Stop pub

Ignorer les publicités permet d'éviter arnaques ou virus potentiels qui pourraient s'y cacher. Pour masquer les publicités - qui entravent d'ailleurs souvent votre navigation sur le web - téléchargez un bloqueur de publicités efficace et gratuit (comme uBlock Origin).

## ■ Gare aux pirates de tous bords

L'intrusion dans votre système informatique peut entraîner la perte ou le vol de vos données.

Pour être informé sur les menaces numériques et les moyens de s'en protéger, consultez [www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr)

## ■ L'infection par un virus informatique

Le virus se propage dans votre ordinateur via un téléchargement, une pièce jointe ou une clé USB infectés : le fonctionnement de votre ordinateur est perturbé, certains fichiers sont modifiés... Téléchargez au plus vite un antivirus efficace !

## ■ Le hameçonnage (phishing en anglais)

Vous recevez un appel ou un message envoyé à première vue par un site officiel (Sécurité sociale, Chronopost, impôts, CAF, etc.) qui vous invite à cliquer sur un lien... ne cliquez pas ! Les services publics ne demandent jamais d'informations personnelles par téléphone ou par courriel.

## ■ Le rançongiciel

L'accès à votre ordinateur ou à vos fichiers est bloqué et on vous réclame une rançon pour en retrouver l'accès... ne cédez pas !

## ■ Mieux vaut prévenir...

La prévention numérique, c'est apprendre à identifier les menaces et savoir y remédier.

Ayez les bons réflexes !

- utilisez des mots de passe différents et complexes pour chaque site

- désabonnez-vous ou supprimez les comptes que vous n'utilisez plus, sauvegardez régulièrement vos données (sur une clé USB ou un disque dur externe)

- ne communiquez que le minimum d'informations nécessaires (= champs obligatoires)

- supprimez tout message suspect dont vous ne connaissez pas la provenance

- consultez de préférence les sites sécurisés commençant par https ("s" comme sécurité)

- redoublez de vigilance lors de vos achats en ligne

- n'enregistrez pas vos coordonnées bancaires

- et en cas d'orage, mettez votre box hors tension et débranchez votre prise téléphonique, cela vous évitera éventuellement de la remplacer !

### Les conseillers numériques

**communautaires** sont à votre écoute chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois, dans les locaux de France Services à Vaour de 10h à 12h et sur rendez-vous.

Contact : 05 63 56 11 98

Outre les dépannages d'urgence, ils proposent des formations numériques, un accompagnement pour les TPE/PME, etc. Bref, LES bons interlocuteurs en la matière !





# Vie des commissions

## Commission Eau et assainissement

### L'eau, ressource vitale

Tout le monde est au courant, l'eau devient rare. Malgré les dernières pluies, les nappes phréatiques sont au plus bas.

**Donc : économisons notre eau car même si depuis l'interconnexion avec Penne nos châteaux d'eau sont à niveau, ce n'est pas une raison de la gaspiller !**

Notre eau a beaucoup gagné en qualité, elle est par contre plus calcaire. Au début de l'interconnexion l'été dernier, il y avait beaucoup de calcaire, la situation s'est améliorée depuis.

Si toutefois vous souhaitez acheter un adoucisseur d'eau, les artisans plombiers de Vaour pourront vous conseiller et éventuellement proposer un achat groupé.

Voir la fiche pratique "Economisons l'eau douce" jointe à ce numéro



## Commission Transition écologique

### Nos actions depuis février 2023

#### ■ Pigeonnier contraceptif

Ça avance doucement, on en est à la toiture... bientôt l'accueil proprement dit des populations de pigeons dont on pourra réguler la production d'œufs...

#### ■ Nettoyage et protection des zones humides

Dans le but de veiller à nos sources, lacs et zones humides qui ont tendance à se combler, nous commençons des travaux de restauration. Nous réfléchissons à un "panneau explicatif" qui concilierait la préservation de la faune et la flore et la présence humaine (les possibilités de baignade, pique-nique sont discutées car les avis divergent).

#### ■ Cité du Lac : nettoyage du lac



Le dernier nettoyage complet et curage du lac semble dater des années 1960.

Le groupe de travail a rencontré le Maire, les membres du groupement forestier ainsi que les propriétaires des parcelles concernées, afin de trouver comment procéder pour sauvegarder cette zone au mieux, dans le

respect des différents partis. Nous avons attaqué le nettoyage d'une partie du lac appartenant au groupement forestier, située au-dessus de la Cité (du Lac).

Pour la partie privée, nous devons attendre d'avoir l'autorisation des propriétaires.

Avec quelques outils tels que râteaux, scies, sécateurs, etc...des gants et des bottes et...un quad pour tirer hors de l'eau les plus grosses branches, les volontaires se relaient pour :

- enlever le bois rangé et l'amener sous le préau pour la cheminée de la salle des fêtes ;

- nettoyer le côté du lac où il y a le muret en pierre pour la pompe du camion citerne pompier.

#### ■ Nettoyage des abords du puits, route d'Itzac

Certains, certaines ont déjà commencé le chantier suivant : le nettoyage des abords du puits situé au début de la route d'Itzac. La zone est envahie par des bambous (et leurs rhizomes), cela progresse ! Pour nettoyer un autre puits, des travaux de maçonnerie sont à prévoir (avec palan et chèvre). Le nettoyage d'un autre puits est en cours de réflexion.





# Vie des commissions

## ■ Nettoyage des zones humides

La majorité des plans d'eau de notre commune sont situés sur des terrains privés. On peut les recenser mais pas intervenir pour leur nettoyage et mise en valeur, sans l'accord des propriétaires.

- Les prochains travaux de la mare de l'abri bus continueront cet été après la reproduction des amphibiens. Une clôture autour de la partie de la mare fréquentée par les animaux domestiques est posée (qui n'entravera pas le développement de la biodiversité).
- Projet futur : le nettoyage de la mare, route de Belaygue.

## ■ En chemins

L'objectif : réhabiliter les anciens chemins, redécouvrir notre environnement et le plaisir de cheminer ensemble !

La carte avec les tracés est terminée, reste à y indiquer les points d'intérêt, les dénivelés...et sur le terrain, la signalétique, le balisage !

## ■ Atlas de la biodiversité communal

Notre intérêt pour les cheminements doux, les mares et les plans d'eau rentre dans le cadre d'un Atlas de la biodiversité communal (ABC).

Cet Atlas consisterait notamment à répertorier sur notre commune tous les lieux qui présentent un intérêt certain pour l'environnement, afin de les protéger.

Le groupe de travail a donc pris contact avec différents organismes, tels que l'OPIE (Office pour les Insectes et leur Environnement), la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), l'OFB (Office français de la biodiversité) et le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) - pour le montage des dossiers, les inventaires des espèces et des milieux à protéger, l'obtention des aides financières et techniques.

Le travail se fera en relation avec la commune de Roussayrolles qui a déjà avancé sur le sujet, et avec Penne qui a déjà engagé cette démarche depuis quelque temps.

Nous proposons de viser 2024 pour déposer le dossier.

Le groupe s'occupe de compléter le dossier intercommunal fait avec Roussayrolles, avec notamment une carte avec les zones d'intérêts et les arbres remarquables.

## ■ Chaudière

Dans le but de tendre vers l'autonomie énergétique, des recherches et des rencontres s'opèrent.

Première option : la chaudière à plaquettes de bois

Le groupe de travail concerné a rencontré la société Tryfil pour voir les solutions proposées. En incluant la mairie, l'école, la salle des fêtes et les logements sociaux.

Plusieurs questions se posent :

- Comment adapter une telle installation avec le degré de consommation totale envisagé (prévoir plus d'habitations sur le réseau ? deux chaudières plus petites ?)
- Quel serait l'endroit le plus adapté pour accueillir l'installation ?
- Quels sont les désagréments engendrés ?
- Par quelle filière se ferait l'approvisionnement en plaquettes de bois ?

Une visite de l'installation de Penne va être programmée afin de se rendre compte des avantages et des inconvénients.

## ■ L'eau

- Adoucir l'eau : depuis la connexion au réseau de Penne, notre eau

est devenue beaucoup plus calcaire.

Notre question : est-il possible de prendre en charge au niveau de la commune l'adoucissement de cette eau, ou laisserons-nous chacun trouver sa ou ses solutions ?

Un groupe a commencé la recherche de renseignements, avec une rencontre / présentation prévue à Lisle sur Tarn.

- Le groupe "économies d'eau" a travaillé sur l'information et la sensibilisation des personnes à faire des économies d'eau chez eux. Tant pour leur consommation domestique, que pour leur consommation externalisée (coton, habillement, produits animaux, etc.). La fiche pratique "Économisons l'eau douce", jointe à ce numéro des Échos de Vaour, a été éditée à cet effet. Elle comprend notamment une liste non-exhaustive de petits gestes à adopter au quotidien, qui paraîtront évidents pour certaines et certains, mais ne le seront pas pour d'autres.

Allons-nous relayer les panneaux d'exposition de la mairie de Penne ?

Les fuites d'eau sont repérées, les chasses d'eau des différentes toilettes publiques délivreront moins d'eau. Une cuve de récupération d'eau a été installée à côté de l'église !

L'installation d'une grosse cuve à eau à côté de la caserne des pompiers est aussi en projet.

## ■ Les arbres, la végétalisation

A Vaour, des arbres sont offerts pour fêter les naissances. Pour honorer les personnes décédées, nous cherchons un lieu pour la plantation d'un arbre...

Par ailleurs, nous listons les endroits communaux où planter les arbres : centre d'épuration, lavoir, chemin du Ribatou...



## ■ Création d'un groupe pour la végétalisation du centre-bourg

Suite à la "caravane des rêves" (Le Bruit de la Conversation) qui a fait remonter le souhait de végétaliser le village, un groupe de réflexion et de projets s'est créé lors de l'Assemblée Citoyenne du mois d'avril pour entretenir et végétaliser le centre-bourg.

Plusieurs projets sont déjà à l'étude :

- verger communal dans le pré juste au-dessus du grand mur de la place centrale
- réflexion pour une harmonisation des différentes jardinières qui sont assez disparates
- choix de plantes moins gourmandes en eau : les bacs des jardinières ont un compte goutte, nous étudions quelles plantes ne demanderaient pas trop d'eau, comment les arroser sans gaspiller de l'eau potable ? Le point d'eau de source est au-dessus du lavoir.

**Contact pour rejoindre ce groupe : [grisdamien@laposte.net](mailto:grisdamien@laposte.net)**

## ■ Troc aux plantes

Pour créer des échanges, nous avons organisé un troc aux plantes en mai dernier.

Voilà !

On a encore plein d'envies, plein de projets, c'est d'actualité... Bienvenue à toutes celles, tous ceux, qui se sentent intéressés.e.s !



# Vie du village

## Faire appel à la fibre ?

Un peu long cette mise en place de la fibre, vous ne trouvez pas ?

Les jalons pour marquer l'emplacement des futurs poteaux pour la fibre optique ont été plantés la deuxième semaine de juin. Les poteaux ne devraient plus tarder. Les entreprises de sous-traitance se succèdent sur chaque tâche : pour l'une, c'est le tracé des lignes et la pose des jalons, pour l'autre l'implantation des poteaux, etc.

Aux dernières nouvelles, les poteaux seraient en bois et en bois non traité !

Ainsi nous échapperons peut-être aux poteaux métalliques galvanisés creux. Ils semblent

revenir en force, avez-vous remarqué ? Notamment à Penne, la départementale allant à Janoye, vous savez, celle qui a "bénéficié" à la fois de l'enterrement de la fibre et de l'implantation de poteaux (ne cherchez pas l'erreur : ce sont deux opérateurs différents).

Ces poteaux métalliques creux



utilisés par France Télécom dans les années 1980 ont représenté, pendant plusieurs décennies, des pièges mortels pour les espèces d'animaux cavernicoles. Des dizaines de milliers de mésanges, de chouettes, d'écureuils ou de loirs ont fini leurs jours piégés dans leur nouveau nid, incapables d'en ressortir.



Suite aux interventions de la LPO et d'autres associations dès le début des années 1980, France Télécom avait décidé de poser des capuchons protecteurs en plastique sur le haut des poteaux, d'enterrer si possible les lignes nouvelles ou d'utiliser des poteaux en bois.

Il semblerait qu'il faille recommencer la lutte contre cette stupidité, car de capuchons protecteurs je n'en ai pas vraiment vu, d'enterrée de ligne non plus.

**Nathalie Mulet**

## Le foot du dimanche à Vaour, un moment unique !

Depuis 4 ans, un foot "loisir" s'est mis en place spontanément tous les dimanches à Vaour. Ils ont entre 10 et 55 ans... Certains ont déjà joué au foot, pour d'autres c'est la première fois. Qu'il pleuve ou qu'il fasse canicule, ils jouent (presque) tous les dimanches de l'année vers 15h ou 16h sur le terrain de Vaour ! Chacun et chacune sont les bienvenus. Ils jouent sur un demi terrain et petit à petit sur l'autre demi terrain, un foot avec les enfants qui le souhaitent s'est aussi mis en place. Du côté des "grands", parfois ils sont 10 sur le terrain, parfois ils sont 25 et font 3 équipes. Dans tous les cas, il y règne une ambiance chaleureuse et enthousiaste !

Bref, on leur laisse la parole pour répondre à la question : « Pourquoi tu viens jouer au foot le dimanche à Vaour ? »

« Moi, je fais ça juste pour faire quelque chose à la base... Histoire de faire un peu de sport et de voir les copains. Ici, c'est toujours dans une bonne ambiance ! On essaye d'être régulier. Et ça nous fait du bien au corps et au moral. Ici, on se prend pas la tête... Y'a pas de « on va gagner » ou « faut être meilleur que les autres » ou quoi. »

« Y'a une énergie qui s'est créée ici... assez spéciale... Depuis 4 ans, on est toujours là. Y'a pas de compétition. Même si on joue mal, y'a que du plaisir ! »

« Je viens parce que j'adore le foot. Et puis c'est pas un foot comme les autres. Dès que y'a penalty, on s'en fout. C'est vraiment pour s'amuser qu'on est là. Ici y'a jamais de bagarres... Comme j'ai 12 ans, j'aime bien jouer des fois du côté des enfants



et des fois du côté des adultes. Bon les adultes c'est un peu plus brutos... mais ça entraîne plus. »

« J'suis là pour voir les potes et faire du sport ! Pour bien rigoler, passer une bonne après-midi. Et se dépenser et se décrasser de toutes les fêtes du week-end... Et puis ça fait plaisir de voir tous les âges. Des petits, des grands. »

« Déjà je viens parce que j'aime le foot. Et j'aime bien le fait que c'est jamais exactement les mêmes joueurs à chaque fois. On



# Vie du village

*fait toujours des équipes différentes. J'aime que c'est pas hyper strict. On peut déconner, même en jouant au foot. Ça joue bien au foot, sans se prendre au sérieux... »*

*« Moi, ce qui me plaît c'est la bonne ambiance. Entre joueurs on se parle plus, parce qu'on se connaît plus. Y'a une cohésion d'équipe. Des fois quand tu joues ailleurs, y'a personne qui te parle, tu te retrouves en galère. Là, on est tous ensemble, on s'explique tout. On se donne même des petites astuces des fois, c'est sympa. C'est bien ! Et puis aussi y'a pas de règles au foot du dimanche. Enfin, pas trop quoi... »*

*« J'aime jouer avec différents âges. Et la différence entre le foot de Vaour et celui de Gaillac, c'est que là-bas, on s'embrouille tout le temps... Ici, c'est tranquille. Et puis ça joue bien ! On a connu des gens qui savaient pas bien jouer... mais à force de venir, ils se sont améliorés ! »*

*« Ici, c'est une autre ambiance. J'aime bien jouer parfois avec les enfants, parfois avec les adultes. Avec les adultes, cela me permet d'apprendre énormément de trucs ! Je suis obligé de jouer vraiment en une touche de balle, sinon je me fais piquer le ballon. »*

*« Moi, je fais 30 minutes de route pour venir au foot tous les dimanches à Vaour car cela fait super longtemps que je cherchais un endroit où jouer au foot comme ça, tranquille sans club. Mais où tu joues quand même régulièrement.*



*Et puis y'a un super état d'esprit ! Souvent les ambiances de foot, elles sont un peu pourries... Alors que là... je sais pas... On fait équipe. On joue pas juste pour notre gueule... Ailleurs, je suis tombé sur des foots où les mecs ils font pas de passes, ils défendent pas... Et ici, c'est pas comme ça ! »*

## Invitation

**N**otre Café tricot du mardi fonctionne maintenant depuis trois ans et c'est très sympa, mais...

### Où sont les hommes ?

D'après une étude publiée dans Télérama, 1,8 % des Français adeptes du tricot sont des hommes contre 27 % de femmes.

Malheureusement, pour le moment à Vaour, il y a 0 % d'hommes au Café tricot.

Pourtant, dans le passé, les hommes tricotaient, notamment les bergers et les marins.



En Islande, il y a des Cafés tricot essentiellement fréquentés par des hommes.

Tout cela pour inviter chaleureusement les messieurs de notre territoire désireux de s'adonner à l'art du tricot ou du crochet à se joindre à nous.

Vous serez bien accueillis !

C'est le mardi de 15h à 17h à la Maison du Causse.

**L'équipe du Café tricot**

## Rendez-vous le 14 juillet - Pot municipal et Soirée rock



L'équipe de coordination municipale vous convie pour le traditionnel pot du 14 juillet, à 12h place de la mairie.

Le soir, l'association VAOUR EN FÊTE organise une soirée rock'n roll avec ROCKET 81.

Intermèdes de danses latino (salsa, Chacha, Bachata, Kizomba) et toutes danses (Madison, Valses, Tangos).

Animée par un DJ. Ambiance assurée !



# Vie du village

## Le Carnaval de Vaour, toujours aussi joyeux et partagé

Journée pluvieuse, journée heureuse ! En avant la musique ! Malgré le vent, la pluie, la fraîcheur, personne ne s'en est plaint ou n'a songé à se mettre à l'abri ! Petits et grands étaient de la fête et ont défilé dans les rues du village jusqu'à la crémation de Mr Carnaval en haut du pré.

Que de bons moments passés ensemble jusqu'à la nuit tombée ! Alors... à l'année prochaine !

Et n'hésitez pas à rejoindre la fine équipe car vive les fous (rires) !

**Contact : Agnès Girou au 07 85 31 72 69**



## L'histoire de la menuiserie Andrieu

L'arrière-arrière-grand-père de Jean-Pierre - qui portait le même prénom - a fondé la menuiserie Andrieu en 1875 à

Peyralade. Au début, il travaillait surtout la charpente.

Ensuite, Victor Andrieu - arrière-grand-père de Jean-Pierre - s'est installé à Vaour, rue du Tabellion.

Etienne Andrieu - le grand-père - a déplacé l'entreprise à l'endroit actuel. Il était maire de Vaour et a installé la scie et un grand hangar, pour scier son propre bois et faire en outre des traverses de chemin de fer.

Pierrot - le père de Jean-Pierre - a ensuite construit un deuxième hangar, il a été plusieurs fois adjoint au maire et à refait toute la charpente de la Commanderie, aidé par son fils, notre Jean-Pierre actuel, qui a appris le métier avec son père. Jean-Pierre a choisi librement de continuer le





# Vie du village

métier de ses aïeux et a passé un CAP et un BEP.

Eliette, l'épouse de Pierrot, était bénévole à L'été de Vaour et a participé à la confection des coussins pour les gradins, coussins qui sont toujours utiles pour le festival.

Barbara, la femme de Jean-Pierre, a tenu l'épicerie du village.

Jean-Pierre fabrique des portes, des fenêtres, des escaliers, du parquet ou encore des tables. Il achète quand c'est possible le bois à des scieries locales, ne travaille plus la charpente car il préfère la menuiserie. Il aime son métier qui est varié, surtout dans l'ancien.

Comme beaucoup d'artisans, il a dû mettre ses machines aux normes et en remplacer certaines.

Pendant 15 années, Pierrot - déjà à la retraite - et Jean-Pierre ont formé de jeunes compagnons à leur métier.

A Vaour, près de la forêt de la Grésigne, il y a toujours eu des métiers du bois, avec deux scieries, les charbonniers et la menuiserie de la famille Andrieu.

## Vaour, le Festival

### Récit d'un bénévole imaginaire

Jérémie Steil est intervenant sur le Master Histoire Publique de l'Institut National Universitaire Champollion d'Albi. Il y forme les étudiants à la façon de transmettre des histoires ainsi qu'à des ateliers d'écriture. Dans le cadre des projets tutorés, il les a invité à travailler sur l'histoire de notre village. C'est ainsi que quelques étudiants se sont penchés sur le parcours de Mainfroid Marty (Grand-Père de Mme Coursières) inscrit au monument aux morts, sur l'histoire de la Cité du Lac (voir le numéro précédent des Échos de Vaour) et sur l'histoire du festival. Aujourd'hui, nous vous présentons le travail écrit de Sylvain Gourc, qui après plusieurs visites et rencontres à Vaour, nous livre ce petit texte sous la forme d'une fiction : Récit d'un bénévole imaginaire.

#### ■ Mes premiers étés

J'avais une tante du côté de ma mère qui habitait Le Verdier. Je lui rendais visite chaque année, avec l'arrivée des beaux jours. Dans ma campagne, le quotidien avait pesé de tout son poids sur nos vies et notre improbable harmonie de village avait cédé la place aux dissensions.

Ici à Vaour, c'était l'effervescence. Les mêmes idéaux du retour à la terre produisaient l'improbable. À la fin des années 1970, plusieurs couples étaient venus s'installer pour vivre en communauté de la culture et de l'élevage. Les fermes étaient à vendre. Les nouveaux arrivants redonnèrent vie à la campagne.

Parmi eux, Roland Lanoye et Odile Laurent, deux passionnés de théâtre qui avaient des liens avec le spectacle vivant, se lancèrent, aidés par Gérard Le Got et de nombreux bénévoles du village, dans l'aventure du festival à l'été 1986. Sans doute avons-nous manqué d'audace et de folie par chez nous... Je proposais mes services en tant que bénévole dès les premières années.

Il fallait donner de sa personne durant près de trois semaines, le temps de l'installation et du démontage. Nous campions à côté de la Chèvrerie qui surplombait le village, près du grand noyer. Les repas des bénévoles se passaient chez Suzanne et Francis qui les avaient préparés. Les artistes et les troupes étaient hébergés chez l'habitant. L'enthousiasme était grand, les villageois participaient au festival d'une façon ou d'une autre.



Nos journées de travail commençaient tardivement car les soirées étaient longues et les nuits joyeuses. Nous prenions nos repas tous ensemble et la réunion des équipes marquait le début de notre service. Il y avait ceux de la buvette, de la billetterie, du parking, les techniciens qui testaient les éclairages à la nuit tombée... Les groupes se formaient et demeuraient d'une année sur l'autre, ils accueillaient régulièrement de nouveaux bénévoles. Il y avait une très grande camaraderie entre les bénévoles qui revenaient pour l'ambiance.

Des amitiés se nouaient, des couples se faisaient et se défaisaient et, avec eux, toute une population nouvelle. Il y avait des locaux et des "parigots", et même des artistes venus de loin qui n'allaient plus jamais repartir ! Le festival changeait la physionomie du village.

Les plus grands spectacles se déroulaient dans la cour de l'école. Avant cela, il y avait les apéros concerts. Un groupe de blues de la Nouvelle-Orléans, les Pig Meat avaient enflammé le festival une

année et Yolande Moreau, dès la deuxième, avait charmé tout le monde par sa simplicité et sa gentillesse. La qualité des spectateurs n'était pas en reste. Je me souviens de ces femmes du village qui s'étaient mises à fabriquer des coussins pour rendre les bancs de la scène plus confortables. Il y avait eu aussi ce spectacle de marionnettes sous des trombes de pluie. Chacun avait apporté un sèche-cheveux pour sauver les pantins détrempés.

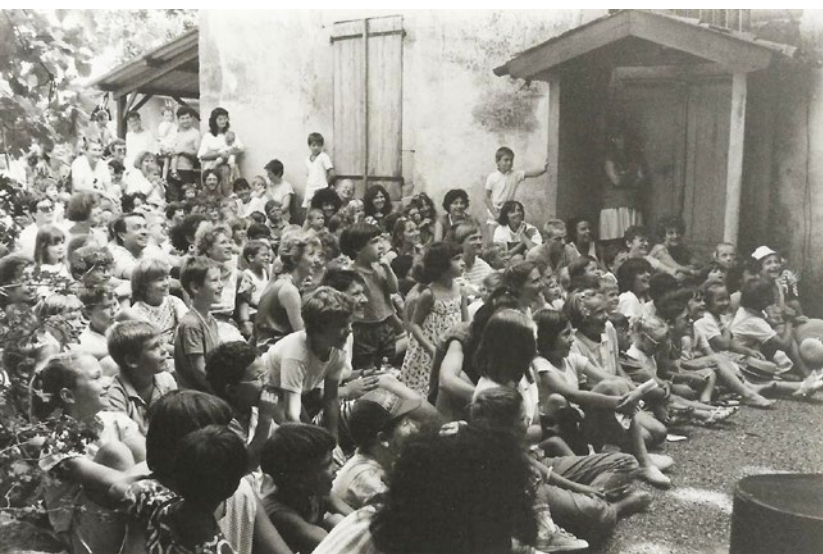


# Vie du village

## ■ Le tournant des années 1990

En dehors du bénévolat, on passait notre temps libre à voir des spectacles, à se promener dans la campagne environnante. On se baignait dans l'Aveyron, on jouait de la musique, on improvisait des ateliers de massage... On allait boire un thé à la menthe et manger des gâteaux marocains assis sous la tente d'Aïda, à l'entrée du village. Lorsque le Bus 94 à étage arrivait à Vaour, le festival pouvait commencer. En le voyant repartir à la fin de l'été, on en aurait pleuré...

La mutation se poursuivait et les néo-ruraux d'alors s'étaient investis dans la vie locale. Personnes formées et éduquées, ils avaient la volonté de développer le village. Francis Dupas du Muret devint le maire. Les équipes de bénévoles répondaient toujours présentes. Il y avait Lisette Le Got qui menait une troupe de gamins d'à peine huit ans et, armés d'une poussette, ils distribuaient des sirops gratuitement dans les files d'attente, sous la chaleur du Midi. Je crois que tout Vaour tenait dans ce verre d'eau tendu au public.



Été de Vaour, le public d'hier...  
et d'aujourd'hui



Le festival vécu quelques années ainsi, sur de beaux acquis. Et puis, il y eut la triste édition de 1998. Roland Lanoye, le co-fondateur de L'été de Vaour et notre chef d'orchestre, mourut le lendemain des festivités. Tout le monde était sous le choc et on se sépara en ordre dispersé, ne sachant que dire ou même si l'aventure allait continuer. Mais dès l'automne, après quelques mois de tristesse et de doute, la décision de poursuivre avait été prise.

## ■ L'an 2000 à Vaour

Je revenais chaque été, pour de belles années encore. Le festival connu des hauts et des bas, il mûrit. Gérard Le Got reprenait la suite avec son amour du théâtre. La grange de la Commanderie des Templiers fut aménagée pour accueillir des spectacles. Le village n'était plus le lieu unique du festival, il fallait organiser le transport du public mais cela donnait la possibilité d'une programmation à l'année. Vaour bénéficiait toujours d'une belle notoriété en France et parmi les artistes. Il avait su dénicher de nombreux talents. Les bénévoles, "ces locaux venus d'ailleurs", assuraient la continuité. Les enfants des anciens faisaient leurs premières armes au festival et la transmission, difficile lorsqu'un projet repose sur l'impulsion de quelques personnes, s'est effectuée grâce à un esprit de famille préservé. Dès ses débuts, L'été de Vaour avait bénéficié d'un magnifique réseau culturel et du soutien des institutions, malgré les "trous d'air". Il comptait dans le monde du spectacle, c'était l'un des plus anciens rendez-vous sur scène du pays.

Mais comme un signal, en 2014, la lutte contre le projet du barrage de Sivens, tout proche, interpellait le village et provoquait un certain clivage au sein de la population. Un chapitre se terminait et il fallait faire un bond vers l'avant pour dépasser les usures.

## ■ Le festival aujourd'hui

En 2015, une nouvelle équipe dirigeante a été mise en place. Elle marque une professionnalisation et une rationalisation du festival. Elle bénéficie de quatre salariés à temps plein, tout au long de l'année, elle travaille avec quelques 150 volontaires et une quinzaine d'intermittents techniciens. Les habitants et les bénévoles sont toujours le cœur battant de L'été de Vaour. Les artistes restent logés chez les villageois.

La fréquentation est au rendez-vous, contredisant toutes les études de manifestations similaires. Le public s'équilibre entre les locaux, ceux qui viennent de la région et les visiteurs d'ailleurs en France et à l'étranger. De la même façon, il y a autant de nouveaux, de récurrents que de fidèles. Alors que le territoire compte de nombreux villages pittoresques, les touristes séjournent à Vaour grâce à la renommée de son festival.

2020, COVID oblige, a été la seule année sans édition. 2021 a pu se tenir, malgré les avis partagés, sous pass sanitaire et délocalisé sur le terrain de sport. D'autres dynamiques ont pu voir le jour. La programmation à l'année de la Commanderie, bien sûr, mais aussi des projets artistiques



# Vie du village

comme les spectacles et les créations de "L'avenir est à la campagne", de la médiation culturelle "hors les murs" dans les associations et les établissements scolaires, du soutien à la production artistique, et L'Été Vagabond qui ouvre la saison des représentations estivales avec des compagnies locales et un public de proximité.

## ■ Août 2022, cour de l'école

Quand je suis arrivé ici, on m'a dit : « ceux qui viennent à Vaour, c'est pour faire ! ». Je crois que j'ai fait ma part, comme tous ceux qui sont passés par ici. Et comme eux, j'ai beaucoup reçu en retour.

Sylvain Gourc



## Vaour en 1900

Dans les années 1910-1920, il y avait à Vaour une boucherie tenue par le couple Debard. Son épouse, Berthe, était issue de la famille Bouzinac du Verdier. Son père, Charles Bouzinac, était charron au Verdier.

Un neveu de Berthe, Marcel Bouzinac, qui travaillait avec son père Jules à l'atelier de charonnage du Verdier, venait souvent à Vaour voir sa tante. C'est certainement là, à Vaour, qu'il rencontra Marcelle Belaygue (du hameau de Belaygues, commune de Penne, canton de Vaour) qu'il épousera en 1928.

Un de leurs enfants, Michel Bouzinac, passa une partie de son enfance chez ses grands-parents maternels à Belaygues (1938-1945). Il allait souvent à Vaour à pied et ensuite à bicyclette, pour faire quelques achats. A cette époque, il y avait à Vaour :



- Un boucher : qui avait pris la suite du couple Debard.
- L'Hôtel du Parc
- L'église et le curé qui venait 2 ou 3 fois par an à Belaygues dire la messe à l'église St Pantaléon.

Texte recueilli par Catherine Bouzinac,  
auprès de son père Michel Bouzinac



- Un boulanger : Bounes ? la boulangère avait un problème au larynx et parlait difficilement.
- Un épicier : Barbazat ?
- Un coiffeur-tailleur : Maury, qui avait un frère au Verdier
- Un drapier : Sarremejanès ?





## Offre d'emploi - Aide à domicile (H/F) ADMR de Vaour



**CDD de remplacement de juin à septembre**  
**- Temps partiel de 104 h à 120 h / mois**

L'ADMR de Vaour, association du secteur médico-social dont la mission est de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins, recrute une.e : aide à domicile (H/F).

### ■ Missions du poste

Encadré par une équipe de bénévoles employeurs, ses missions seront de :

- Réaliser et d'aider à l'accomplissement des

activités domestiques

- Effectuer l'entretien ménager du domicile
- Faire les lits
- Préparer les repas
- Aider à la prise des repas
- Aider aux déplacements au lever et au coucher
- Faire les courses et les achats courants...
- Assister la personne dans des démarches administratives simples.

### ■ Profil recherché

- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à communiquer et à remonter les

informations auprès de l'équipe de travail et des responsables de l'association afin d'assurer la continuité du service à la personne

- Capacité à signaler les situations critiques
- Savoir adapter son intervention à la situation

- Patience, discrétion, tact et autonomie dans le travail

- Disposer d'un moyen personnel de déplacement (Indemnités kilométriques).

*Merci d'envoyer votre lettre de motivation ainsi que votre curriculum vitae par mail à : [vaour@admrtarn.fr](mailto:vaour@admrtarn.fr)*

## L'Été de Vaour - Juillet 2023

**C**hers habitants de Vaour et des alentours.

La 37<sup>e</sup> édition du Festival L'Été de Vaour aura lieu du mardi 1er au dimanche 6 août à Vaour et du 22 au 29 juillet sur le territoire, dans le cadre de L'Été Vagabond.

Nous espérons bien sûr vous compter parmi nous lors de cet événement culturel intergénérationnel, convivial et festif, qui permet de se retrouver et de découvrir chaque année des spectacles de qualité et de renommée nationale, au cœur même de votre village, entre amis ou en famille.

Encore cette année, les artistes invités sont de grands bricoleurs du réel et de nos imaginaires et de magnifiques artisans du rire et de l'émotion. Du cirque, du théâtre, du clown, de la marionnette pour aborder en toute simplicité et avec humour tout aussi bien la quarantaine, les liens familiaux dans l'adversité, le survivalisme post-apocalyptique, une parodie de la justice ou les difficultés à ne pas rentrer dans les cases... de quoi bousculer nos conventions, ouvrir notre regard et rire, beaucoup !

Ce sera aussi l'occasion de découvrir le projet artistique que nous menons depuis 2 ans avec la Cie Les Funambules sur le territoire, « L'avenir est à la campagne », au travers de deux expositions et d'un grand spectacle final mêlant habitants et artistes professionnels.

Nouveau cette année, on vous propose un temps d'échange autour de grands sujets abordés par les spectacles, en présence des artistes et d'intervenants extérieurs. Ce sera au Causse Café, ça s'appellera "Parlons-en !" et on y abordera un sujet différent chaque jour.

Et toujours des concerts pour faire la fête, des ateliers pour s'essayer à la pratique artistique, un manège, des jeux... et de quoi bien boire et bien manger !



Le Festival L'Été de Vaour, c'est aussi l'occasion de participer à une aventure collective formidable en tant que bénévole. Habitants du village, on a besoin de vous ! Vous êtes en effet les mieux placés pour accueillir les spectateurs d'un jour et les artistes de passage. Le bénévolat est ouvert dès 14 ans accompagné d'un parent, dès 16 ans en solo, et sans limite d'âge... Et sachez que si vous n'êtes pas disponibles sur toute la semaine, nous avons

aussi de gros besoins sur la semaine de montage et de démontage, sur des missions précises pouvant aller de quelques heures à quelques jours.

Nous cherchons également toujours des hébergements pour accueillir les artistes, pour une ou plusieurs nuits. L'équipe hébergement s'occupe de tout (draps, petit déjeuner, ménage...) donc n'hésitez plus, c'est l'occasion de faire des rencontres et de partager avec les artistes un peu plus qu'un spectacle !

Passez nous voir au bureau ou contactez nous pour en savoir plus :

05 63 56 36 87 / [benevolat@etedevaour.org](mailto:benevolat@etedevaour.org) / [www.edevaour.org](http://www.edevaour.org)

Nous savons aussi que cet événement apporte son lot de contraintes, notamment pour ceux qui habitent au cœur du village (circulation, parking, etc.), nous nous en excusons. Du 1<sup>er</sup> au 6 août, après 16h, le centre-village sera fermé à la circulation. Un parking en centre village sera cependant accessible pour ceux qui vivent et/ou travaillent dans le village, sur présentation du macaron qui vous sera remis courant juillet en boîte aux lettres (ou disponible en mairie) accompagné d'un courrier explicatif. Nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

En attendant l'été, retrouvez-nous en saison avec des spectacles tout le mois de juin !

Au plaisir, bon été à tous,



# Vie associative

## Qui dit été, dit festivités chez Familles Rurales du Causse !

**L**e point culminant étant le festival de L'Été de Vaour... on s'affaire déjà !

Nous serons présents, bien sûr, à notre traditionnel "Salon de thé" comme on a coutume de le nommer.

Ça se passe au Causse Café !

Que mettra-t-on dans l'assiette salée ? On garde les croques, évidemment ! On a déjà cueilli le sureau et fabriqué le sirop.

On attend les fruits d'été pour notre, ô combien plébiscité, Bakhounine.

Le stand crêpes est un must incontournable. De meilleures crêpes ? Ça n'existe pas !

Qui veut nous aider ? Faire des gâteaux, participer à nos ateliers cuisines ? Tenir la friperie, faire les crêpes, servir, ranger, nettoyer ?

On s'y amuse, on rit, on apprend, on y rencontre de nouveaux amis...

On ne fera pas que manger... Il y aura aussi des rencontres avec les artistes, organisées par L'Été de Vaour, des activités pour les familles, des ateliers, de la lecture, juste à côté avec les BD de la médiathèque.

La friperie se parera de ses plus beaux atours et ne désemplira pas. On parie ?



L'équipe de Familles Rurales du Causse est en effervescence. Si vous voulez vivre avec nous ces moments intenses de joie, de convivialité et d'un peu de travail, alors n'hésitez pas à nous contacter.

Ensemble, cet été sera inoubliable !



## La Minute<sup>1</sup> de... Claire

**C**onan Doyle, Agatha Christie, Georges Simenon, James Hadley Chase, Boris Akounine, Pierre Magnan, John le Carré, Patricia Highsmith, ces noms riment avec "assassinat, machination, fourberie, contrevérité, mystification, mensonge, logique implacable, etc." est-ce donc la raison du succès des romans policiers à l'écrit comme à l'écran ?

Le mystère reste à éclaircir... Tout comme dans ce roman de Torquema-da, auteur britannique de son vrai nom Edward Powys Mathers, traducteur et poète (1892 – 1939) dont l'ouvrage *La Mâchoire de Caïn*, publié en 1934 au Royaume Uni, a enfin été traduit en

français et récemment réédité dans le livre de poche avec une préface d'Hervé Le Tellier (prix Goncourt 2020).

En effet, la solution de l'énigme du roman fait l'objet d'un concours, ouvert le 8 février 2023, qui sera clôt le 7 février 2024.

« Les cents pages de ce livre ont été accidentellement imprimées dans le désordre, mais il n'existe qu'un seul enchaînement correct des pages qu'il est possible de remettre dans l'ordre afin de découvrir qui sont les six victimes et les six meurtriers. »

Un extrait du règlement figure au début du volume. Sur chaque page, des pointillés sur le côté permettent de les découper et de les disposer sur un tableau pour faciliter leur agencement. Un bulletin-réponse est à disposition.

Une récompense attend les fins limiers les plus perspicaces : un prix de 1 000 € sera offert à celui qui aura résolu l'énigme, ainsi que 1 000 livres au choix !

Pourquoi *La Mâchoire de Caïn* ? Le titre fait référence à la première arme de crime répertoriée dans le monde judéo chrétien... Caïn ayant tué son frère Abel avec une mâchoire d'âne !

La lecture n'est pas facile. Connaissant les activités de verbicruciste de l'auteur, il ne faudra pas s'étonner d'y découvrir des contrepèteries, jeux de mots et références littéraires qui compliquent encore le décryptage de l'enquête. Je n'ai moi-même pas été bien loin dans la lecture.

On peut sans doute se procurer le livre en anglais pour comparer et trouver des pistes de solution ? Mais le nombre de solutions envisageables est factoriel de 99, soit  $99 \times 98 \times 97 \times \dots$  etc. autrement dit, un nombre proche de 1 suivi de 158 zéros, c'est beaucoup. Comme l'auteur a dû bien s'amuser avec six cadavres, six meurtriers et des milliards de combinaisons possibles !

Depuis 1934, trois personnes seulement auraient réussi à résoudre cette énigme diabolique (déconseillée aux âmes sensibles) la solution étant gardée secrète.

Quant à vous, si vous voulez partir à l'assaut de cette redoutable enquête, en vous y mettant à plusieurs, qui sait ? Peut-être pourriez-vous mettre la main sur les coupables (et les victimes) ?

Bonne lecture !

**Claire Simon**

1 - La Minute : dans un journal, c'est un article "de dernière minute", d'où le nom de cette rubrique.



# Infos pratiques

## Paroles de Femmes



Tous les 3<sup>e</sup> jeudis du mois, de 9h à 12h30 permanence de l'association Paroles de Femmes.

Association d'aide pour les femmes en difficulté et victimes de violences.

Cabinet Médical de la Maison du Causse, à Vaour.

Avec ou sans rendez-vous :

09 51 87 31 70

ruraliteparolesdefemmes81@gmail.com

## France Services



La maison

France Services du Causse à Vaour change d'adresse mail afin de mieux préserver la confidentialité des données.

Ainsi, l'ancienne adresse

msap.vaour@gmail.com devient désormais : fs@vaour.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h15, ouverture de l'espace numérique et du coworking, accueil pour tous renseignements, prise de rendez-vous pour les demandes spécifiques

France services reçoit les usagers pour les demandes spécifiques et les dossiers complexes sur rendez vous, tous les après-midi du lundi au vendredi inclus, de 13h30 à 17h et le mercredi de 9h à 12h30. Prendre rendez-vous au 05 63 47 68 72 ou sur place.

Egalement à France Services : les conseillers numériques de la 4C, Louise et Guilhem, sont présents les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois, de 10h à 12h15, de préférence sur RDV (standard de l'Escale de la 4C : 05 63 56 11 98), pour des conseils de prise en main de l'outil numérique et de l'accompagnement sur demande. Ils peuvent également déplacer au domicile des personnes.

## Mairie

Secrétariat/Rendez-vous :

Tél. : 05 63 56 30 41

Nouvelle adresse-mail :

mairie@vaour.fr

Site Internet : www.vaour.fr

Horaires d'ouverture : lundi 13h30-17h30, jeudi 8h30-12h30, vendredi 13h30-17h30

Les élus reçoivent sur rendez-vous pris au secrétariat de la mairie.

Permanences les lundis de 10h à 12h, présence sur le marché le 1<sup>er</sup> jeudi du mois

## Commerces, services

Epicerie de Stéphane

Tél. : 05 63 56 34 40

Horaires d'ouverture : mardi au samedi 7h30-12h30 / 17h-19h30, dimanche 8h30-12h30.

Epicerie biologique Ellipse d'Agnès

boutique artisanale

Tél. : 05 63 56 03 18

E-mail : ellipsebioartisanat@gmail.com

Horaires d'ouverture : lundi au samedi 10h-13h / 14h-19h30.

Friperie de Familles Rurales

Horaires d'ouverture : mercredi et jeudi 10h-12h30, samedi 15h-17h.

Marché de Vaour

Place du village - jeudi 9h-13h.

Autres marchés

Samedi matin - Cordes-sur-Ciel

Dimanche matin - Saint-Antoine-Noble-Val

Espace "encombrants" de Penne

Situé sur la D9 en bas du village sur la route de Janoye, est ouvert les premiers vendredi du mois de 14h à 17h et le samedi suivant de 9h à 12h (si le vendredi et le samedi ne tombent pas le même mois, l'ouverture est reportée à la semaine suivante).

## Maison du Causse

La Poste



Tél. : 05 63 53 98 38

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h-12h30.

France Services



Tél. : 05 63 47 68 72

E-mail : fs@vaour.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 13h30-17h.

France Services reçoit les usagers sur rendez-vous. Prendre rendez-vous au préalable au 05 63 47 68 72, ou sur place.

Espace numérique et coworking accessibles du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

Les assistantes sociales du Conseil Départemental tiennent leur permanence à France Services sur rendez-vous, tous les 1<sup>er</sup> jeudis du mois, en téléphonant au 05 63 77 31 00 ou au 05 63 81 21 81

Familles Rurales du Causse



Salon de thé les jeudis 9h30-17h.

ADMR



Horaires d'ouverture :

Lundi 14h - 17h ; mercredi 9h - 12h

Tél. : 05 63 45 17 31

Cabinet de soins

Sur rendez-vous.

## Médiathèque

Tél. : 05 63 45 01 84

E-mail :

mediatheque-n.richard.vaour@4c81.fr

Horaires d'ouverture : mercredi 10h-12h / 15h-18h, jeudi 10h-12h30, samedi 10h-12h et du 15/4 au 15/10 vendredi 18 h - 19 h 30

## Secours

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112



Mairie de Vaour  
Place de la Mairie  
81140 VAOUR  
05 63 56 30 41  
mairie@vaour.fr  
www.vaour.fr

## les Échos de Vaour

Responsable de la publication: Jérémie Steil, Maire de Vaour | Comité de rédaction: Isabelle Cotte - Ignace Fabiani - Gérard Lanoye - Lisa Matz - Claire Simon - Léonore Strauch - Thierry Vignolles | Textes et illustrations sous licence CCBY-SA | Textes rédigés par : les membres du groupe de coordination, les commissions municipales et les associations | Illustration de couverture : Le Dandy Manchot | Illustrations : Lisa Matz | Photos : Le Dandy Manchot - Claire Simon - Ignace Fabiani - Zeem Silver | Conception graphique, maquette : Thierry Vignolles | Impression: Gaillac Imprim' - 37 av. Saint-Exupéry - 81600 Gaillac | Bulletin Imprimé sur papier recyclé

